

## Rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2023 - SAPAN S.A.

La Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN) a été mise en service en 1983 pour compléter l'alimentation en eau de la région. L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

### **Conseil d'administration et Assemblée générale**

Le Conseil d'administration était formé jusqu'en mai 2023 de M. Claude Bosson, pour la commune de Duillier, Vice-président, M. François Croisier pour la Commune de Nyon, Mme Christelle Giraud-Nydegger pour la Commune de Gland, M. Dominique Gafner pour la Commune de Saint-Cergue, tous trois administrateurs.

Pour rappel, suite à la suspension de Mme Elise Buckle Présidente, par le Conseil d'état Vaudois, la présidence avait été reprise par M. Claude Bosson.

Après quoi, suite à la démission en février 2023 de Mme Elise Buckle, suivie de celle de M. François Croisier en mai 2023, l'Assemblée Général du 20 juin 2023 a validé la formation du conseil d'administration :

Le Conseil d'administration est formé de

- M. Claude Bosson, Président, pour la Commune de Duillier ;
- M. Pierre Wahlen, Vice-Président, pour la Commune de Nyon ;
- M. Thierry Magnenat, Administrateur, pour la Commune de Nyon ;
- Mme Christelle Giraud-Nydegger, Administratrice, pour la Commune de Gland ;
- M. Dominique Gafner, Administrateur, pour la Commune de Saint-Cergue ;
- M. Serge Guebey, Directeur ;
- Mme Sophie Khamisse, Secrétaire hors conseil.

Le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises au cours de l'exercice 2023. En dehors des questions liées à l'exploitation, il a également veillé à la bonne gestion administrative et financière de la SAPAN. L'Assemblée générale a eu lieu le 20 juin 2023 et s'est déroulée selon un ordre du jour standard avec un point supplémentaire concernant l'élection du Conseil d'administration selon l'article 22 des statuts.

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les Services industriels de Nyon. Elle comprend, pour l'essentiel, la direction de la société, la gestion des installations, le service de piquet, l'établissement du budget, des comptes, la correspondance, tous les travaux de secrétariat du Conseil d'administration (préparation des séances, procès-verbaux) et la facturation aux actionnaires.

## **Situation financière**

Compte tenu de son mode de financement, les frais financiers et frais fixes sont couverts par une taxe fixe et les frais variables par la vente d'eau de boisson ou d'arrosage. La situation financière de la SAPAN est saine, les comptes 2023 présentent un bénéfice de CHF 96,50 après la mise à l'équilibre.

## **Production 2023**

La quantité de précipitations cumulées enregistrée en 2023 s'élève à 1'123 mm. Bien que ce résultat soit supérieur à la moyenne pluriannuelle de 994 mm, l'année 2023 a connu un niveau de pluviométrie très bas jusqu'en septembre, avec un déficit hydrique constaté dès le mois de février. Il a fallu attendre les derniers mois de l'année pour recevoir le 60% des précipitations. Une longue sécheresse estivale a mis à mal nos sources dont le débit d'étiage représentait moins de 10% des apports.

Depuis plus de 8 ans, hormis l'année 2021, cette situation de déficit hydrique se répète et influence notablement le niveau de la nappe phréatique et le régime des sources. Les étiages enregistrés se sont avérés une fois de plus très bas durant l'été.

En 2023, les sources ont participé à hauteur de 50% de la consommation. Les apports de la SAPAN se sont élevés à 32%. La nappe phréatique a été sollicitée à 11%. Les trop-pleins de la SIAEP et Gingins ont participé à hauteur de 7%.

Le niveau de la nappe phréatique a également été impactée par la sécheresse de la première partie de l'année. Il a varié entre 429,2 msm (altitude par rapport au niveau de la mer) et 435 msm alors que son maximum possible est de 439 msm. Durant l'été, au plus fort de la consommation, la SAPAN couvrait en moyenne le 71% à 85% des besoins.

Les livraisons d'eau traitée en 2023 se sont élevées à 1'668'424 m<sup>3</sup>. La moyenne de distribution des cinq dernières années s'élève à 1'930'000 m<sup>3</sup>.

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons au SANE ont été de 889'675 m<sup>3</sup>. Cela représente la deuxième plus importante livraison depuis la mise en service des installations en 1983, la moyenne des cinq dernières années étant de 630'000 m<sup>3</sup>.

Différentes communes ont dû avoir recours à des quotas supplémentaires afin de faire face aux fortes demandes et ce du mois d'août au mois d'octobre.

Le détail des livraisons vous sera donné dans le cadre du rapport du directeur.

Durant l'année 2023, nous n'avons pas enregistré de panne significative sur nos installations.

Du haut de ses quarante-cinq ans, la SAPAN, malgré les importantes sollicitations durant l'année 2023, a pu livrer en quantité et en qualité l'eau de boisson demandée à un prix raisonnable à ses actionnaires, ainsi que de l'eau brute au syndicat d'arrosage.

## **Avenir de la SAPAN et ses enjeux**

Lors de la dernière assemblée générale de juin 2023, nous vous avons présenté un plan d'investissement (2023 / 2028) ambitieux qui nous permettra de répondre à un grand nombre de défis qui attendent la SAPAN pour ces prochaines décennies.

Les projets concernant, la réfection de la station de pompage de Promenthoux et le renforcement et remplacement de la conduite d'eau brute entre Promenthoux et l'Asse ont déjà débutés avec leurs études de détails et vous seront présentés en automne 2024 pour les demandes de crédits de construction.

Ces projets sont d'une importance capitale afin de pouvoir répondre aux attentes toujours plus importantes de ses actionnaires liées à l'évolution climatique et démographique de notre région. Ils impacteront d'une manière non négligeable l'aspect financier de notre société, cet aspect vous sera présenté au point 14 de cette séance.

Nous avons également débuté une étude sur le futur rôle que la SAPAN pourrait jouer dans les prochaines décennies afin de mieux répondre aux nouvelles exigences du domaine de la distribution d'eau et des différents projets liés au développement cité plus haut.

Ces différents projets et défis nous permettront d'aborder les 50 ans de notre société avec plus de sérénité et ainsi assurer à nos actionnaires une sécurité d'approvisionnement encore plus efficiente.

Je ne saurais conclure ce rapport sans remercier tous les membres de notre Conseil d'administration pour leur assiduité et pour leur intérêt à l'égard de notre Société. Merci également au directeur M. Serge Guebey, à Mme Sophie Khamisse, secrétaire hors conseil, ainsi qu'aux collaborateurs des Services industriels de Nyon qui ont eu à cœur d'assurer le maintien et la bonne marche de nos installations.

Pour le Conseil d'administration



Claude Bosson

Président